



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I)

La section d'Erquelles-Centre

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelles



Boussois

Table des matières

- **Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale**

- 1. Introduction**

- 2. Analyse cartographique et commentaires historiques**

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

- 3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants**

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

- 4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.**

- **Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)**

- 1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).**

- 2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.**

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

A

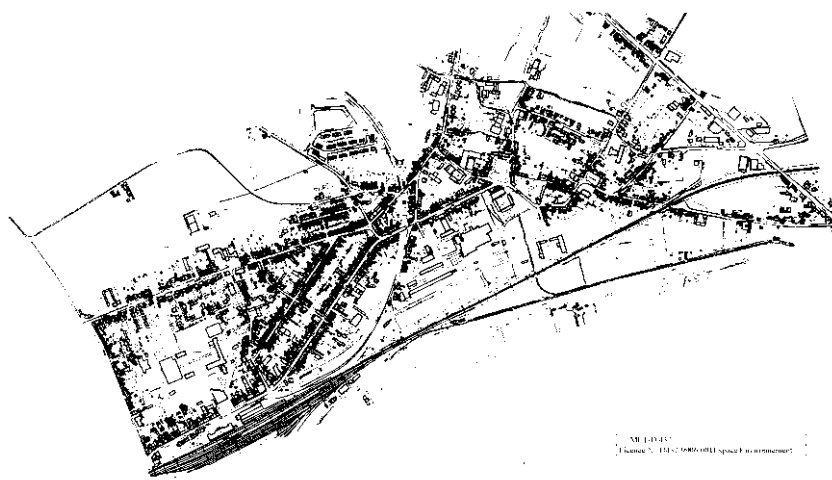


Source : Crédit communal

B



C



A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

- Le village d'Erquelinnes présente, à cette époque, trois pôles principaux : la place du Béguinage et l'église Saint-Georges à l'est, la Grand'place longée par la rue de Bougnies densément bâtie à l'ouest et l'ancien château au sud.
 - L'église dont l'origine remonte au XIIème siècle constitue vraisemblablement le pôle le plus ancien.
 - Les espaces formés par les deux places principales du « vieux Erquelinnes » - la place du Béguinage et la Grand'place - apparaissent comme des prairies plus ou moins bien délimitées par des constructions. On y retrouve actuellement des fronts bâtis antérieurs à la fin du XVIIIème siècle.
 - En contrebas de l'église, apparaît le château constitué par trois bâtiments et un ensemble de jardins de style classique aménagés à la française en perspectives et réseaux étoilés. Proportionnellement, les installations du château apparaissent de dimensions assez réduites par rapport à l'ampleur des jardins.
 - La seigneurie d'Erquelinnes est très ancienne et existe certainement depuis le début du XIVème siècle (mais il n'existe pas de trace architecturale de cette époque).
 - La première représentation du château apparaît dans les Albums de Croÿ (XVIème siècle) (voir page 11) : il a l'allure d'un château fortifié avec quatre tours rondes couvertes de toitures en poivrière réunies par de hautes courtines délimitant une cour intérieure. Sur un des côtés, le corps de logis présente des murs aveugles et une toiture en bâtière. Ce château est vraisemblablement l'édifice en U au sud tandis que la ferme est aménagée au nord de celui-ci dans le courant du XVIIème siècle (elle n'apparaît pas sur l'Album de Croÿ; des vestiges architecturaux subsistent de cette époque). La composition des jardins indique que ceux-ci sont postérieurs à la construction de la ferme; ils datent, comme leur style l'indique, de la première moitié du XVIIIème siècle.
 - La situation du château dans une plaine alluviale, en bordure d'une zone marécageuse est inhabituelle pour un site fortifié, tel qu'il apparaît sur l'Album de Croÿ. Avec ses aménagements paysagers bordant la Sambre et sans doute alimentés par son affluent, le Sérus, le château du XVIIIème siècle a plutôt l'allure d'une résidence seigneuriale de plaisance. Ce ruisseau traversant le noyau villageois (il longe la rue de Bougnies) peut avoir joué un rôle important dans l'installation même du village à cet endroit.
 - Reliant ces différents pôles, la rue Notre-Dame dessine une courbe tandis qu'une liaison directe entre les deux places est établie par le passage Saint-Georges.
- La carte Ferraris indique également la présence d'un grand nombre de vergers. Une série de fermes apparaissent comme des ensembles plus ou moins fermés en quadrilatère organisés autour d'une cour intérieure. Erquelinnes est restée longtemps un village agricole. A partir du milieu du XVIIIème siècle, elle connaît une petite activité artisanale (fabrication de poteries de grès et de terre importée de Ferrière-la-Petite). La population était très modeste. Des recensements du XVème siècle mentionnent seulement 17 foyers alors que Solre-sur-Sambre en comptait 58. Au XVIème siècle, elle en comportait 30 (dont la moitié de pauvres) pour 116 à Jeumont (dont 35 pauvres).

- Erquelinnes semble s'être développée à l'inverse de Thuin, en tournant le dos à la Sambre : il n'y a aucune liaison directe visible entre la rivière et le village, ni aucun pont. Par contre, le village est implanté sur un coteau exposé au sud et peu abrupt. Les productions ne semblent pas non plus être en relation avec la Sambre (sauf mention de quelques transports de minerais de fer et cela, seulement à partir du XVIIIème siècle).

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu XIXème s.)

- La situation du noyau villageois est peu changée : on retrouve un réseau de voiries sinueuses ponctuées par quelques grosses fermes ainsi qu'une série de sentiers. En 1830, Erquelinnes n'est encore qu'une humble bourgade de 542 habitants. La délimitation de la Grand'place (place publique) apparaît plus nettement. La rue Notre-Dame porte le nom de rue de Maubeuge, indiquant son rôle de liaison avec la France; elle se prolonge vers l'ouest par une voirie plus rectiligne mais non encore bâtie.
- Le changement important est l'implantation du chemin de fer : d'une part, la société du Nord de Charleroi et, d'autre part le Centre belge. A l'ouest du village, un terrain est réservé pour l'emprise des voies ferrées et leurs abords (Couture vers Jeumont). Jouxant cette zone, on remarque le développement d'un petit noyau d'habitat à l'embranchement de la rue Sainte-Thérèse, le long de ce qui deviendra l'extrémité ouest de la rue Albert Ier. Cet habitat est sans doute lié directement au chemin de fer (ouvriers, employés, cheminots). La maison de garde (poste frontière) et la station (premier aménagement de gare) sont indiquées.
- Le château est constitué de deux bâtiments allongés correspondant vraisemblablement à la ferme château, le château lui-même ayant été détruit vers 1816. La présence de douves est étonnante. Peut-être s'agit-il d'un dispositif pour éviter les inondations ? Les jardins devaient sans doute être à l'abandon au moment de l'installation du chemin de fer (+/-1840-1850).

C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours

- Dans le second tiers du XIXème siècle, la population d'Erquelinnes s'accroît de manière exceptionnelle (multiplication par 8 en un siècle) : elle passe de 548 à 3.082 habitants sous l'attraction exercée par l'expansion du bassin métallurgique de Maubeuge.
A cette époque, le vrai centre de la commune se déplace vers l'ouest. A côté de l'ancien village, une nouvelle agglomération commerçante se développe près du poste de douane et autour des installations ferroviaires. La Sambre est aménagée en bassin, vraisemblablement à la fin du XIXème siècle, et bordée d'installations industrielles (voir vues anciennes).
- De nouvelles voiries plus rectilignes sont tracées : notamment, la rue Albert Ier qui lie le noyau villageois au nouveau quartier de la gare; le bâtiment de la gare a été agrandi et précédé d'une place.
 - Les terrains autrefois réservés à l'emprise du chemin de fer ont fait l'objet d'une vaste opération foncière et d'un découpage en parcelles régulières : on y retrouve un bâti serré de maisons mitoyennes de la fin du XIXème siècle.
 - La ligne créée par le Centre belge a disparu : son assiette est visible dans la trame urbaine et constitue aujourd'hui une voirie de desserte à l'arrière de la rue Albert Ier.

- Le quartier constitué à l'ouest de la rue de Maubeuge et bordé par la rue Sainte-Thérèse présente une autre implantation du bâti : maisons plus importantes, situées en retrait par rapport à la voirie et précédées de jardinets. Cette implantation est caractéristique des quartiers résidentiels des années 30. Le centre de l'îlot est occupé, (depuis 1910) par les installations de l'Institut des Arts et Métiers.

En matière d'habitat, le Plan de secteur différencie la zone d'Erquelines-village en la plaçant en zone d'habitat à caractère rural. Les secteurs proches de la route de Mons et Erquelines-centre étant en zone d'habitat. Cette dernière zone s'étend au nord-ouest, vers la France, le long de la route de Grand-Reng mais n'est, à cet endroit, pratiquement pas bâtie.

Il existe également 3 zones d'aménagement différé² :

- le long du chemin de fer, vers Solre-sur-Sambre;
- au sud de la rue du Vivier;
- au nord de la rue Bon.

Particulièrement pour cette dernière, les implications pourraient être importantes au niveau paysager. Il s'agit de prairies situées sur le versant ouest du ruisseau du Sérus en limite d'une zone verte. Ce paysage intéressant est visible dans le relevé photographique (photo 21).

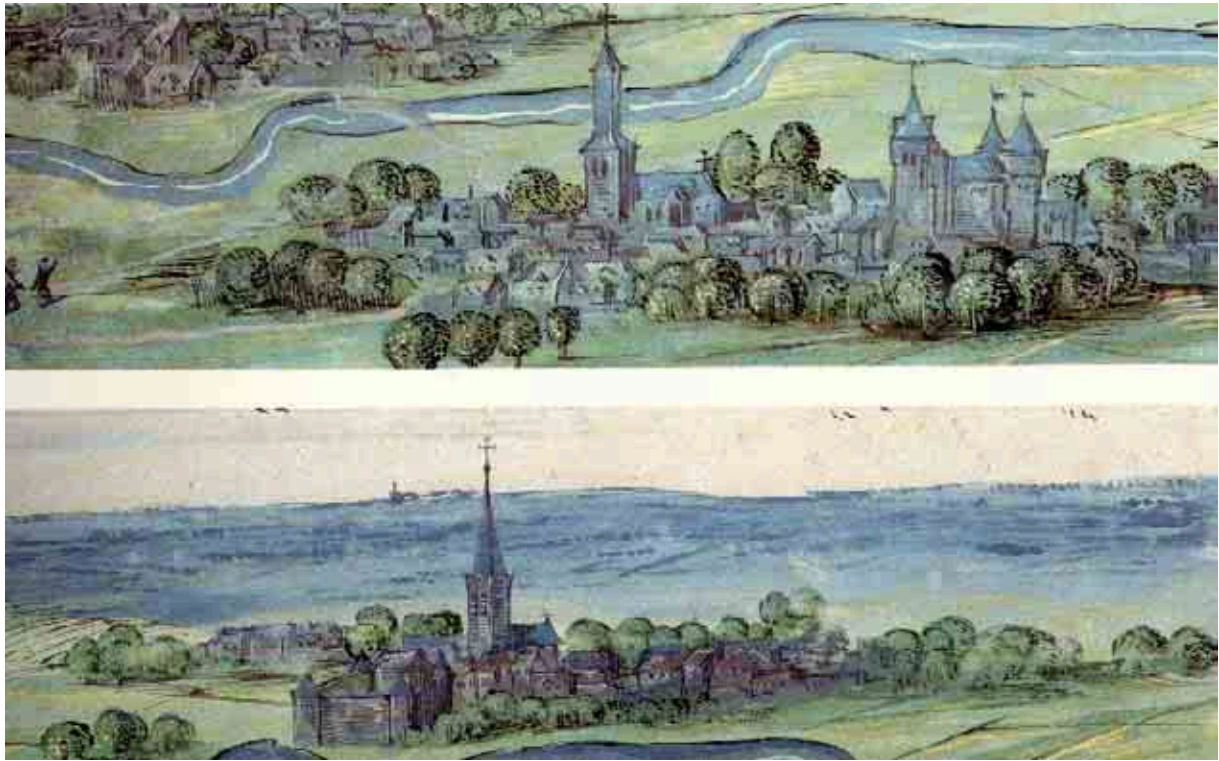
Hormis la partie amont du ruisseau de Sérus (évoquée dans le paragraphe précédent), les zones vertes principales sont situées le long de la Sambre; toute la partie sud étant en zone naturelle et une importante zone entourant l'ancien château (± 5 hectares) en zone de parc.

La Grand'place est également reprise en zone verte. Plusieurs zones d'équipements communautaires comme la gare ou les écoles figurent dans ce plan de secteur. Parmi celle-ci, il est à noter une importante zone sur les emplacements de l'ancienne briqueterie Dauchot sans qu'aucun projet ne soit venu concrétiser cette inscription au Plan de secteur.

Deux petites zones pour PME sont situées le long de la route de Mons à l'entrée d'Erquelines. Des surfaces commerciales de moyenne importance s'y sont installées.

Enfin, inscrit au Plan de secteur, le tracé de la future voie rapide reliant Lobbes à Maubeuge.

² Sur les plans de secteur, les zones d'aménagement différé recouvrent les anciennes zones d'extension d'habitat. Ces zones sont destinées à recevoir toute affectation souhaitée par la Commune; un plan communal d'aménagement (ancien PPA) ou un schéma de structure communal doit avoir préalablement défini cette affectation. Actuellement, elles ne peuvent être mises en oeuvre : le Gouvernement wallon devant toujours définir un seuil minimal (appelé coefficient d'occupation) d'occupation des autres zones.



Source : Crédit communal

Album de Croÿ Jeumont (*en haut*) et Erquelles (*en bas*) à la fin du XVI^{ème} siècle

On retrouve les mêmes caractéristiques dans les deux villages : une église, un château et un petit noyau bâti. L'habitat d'Erquelles est plus dispersé et le château moins cossu. L'industrialisation a modifié considérablement le paysage.

Le château d'Erquelles a l'allure d'un château fortifié avec quatre tours rondes couvertes de toitures en poivrière réunies par de hautes courtines délimitant une cour intérieure. Sur un des côtés, le corps de logis présente des murs aveugles et une toiture en bâtière.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants³

A. Les ambiances urbaines

A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, deux quartiers principaux peuvent être mis en évidence : le quartier du noyau villageois rural qui s'est constitué entre le XIIème siècle et le XVIIIème siècle et le quartier industriel qui s'est développé à l'ouest, de la deuxième moitié du XIXème siècle aux années 30.

I. Le quartier « ambiance rurale villageoise » :

- la place du Béguinage;
- la rue Notre-Dame;
- la Grand'place.

II. Le quartier « ambiance industrielle de la Belle Epoque aux années 30 » :

- la place de la Gare et la Sambre;
- la rue commerçante Albert 1er;
- les quartiers résidentiels.

³ Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. Le quartier « ambiance rurale villageoise »



1. Place du Béguinage.

Cette place est un « espace phare » de la partie ancienne d'Erquelinnes. Divers éléments de sa composition architecturale et urbanistique sont remarquables :

- Il s'agit d'un ensemble ancien vraisemblablement bâti d'un seul jet. Les gabarits sont parfaitement homogènes et la ligne de faîte est unitaire. Le rafraîchissement des enduits permettrait de renforcer cette unité. L'homogénéité rappelle l'ambiance typique des béguinages. On ne connaît pas l'origine du nom de la place mais il existe vraisemblablement un lien avec l'abbaye voisine de Bonne-Espérance (située à Vellereille-les-Brayeux) dont les prémontrés desservaient l'église Saint-Georges.
- Le muret a une position importante : il termine l'espace délimité par les deux fronts bâtis.
- Il existe une relation visuelle et fonctionnelle avec l'église Saint-Georges et l'espace qui la borde.
- L'arbre, remarquable par sa stature propre, son caractère d'isolement et sa position centrale, joue un rôle structurant de l'espace.

Cette place interpelle de nombreux membres d'associations par son cadre typique qui, moyennant quelques aménagements, pourrait retrouver tout son charme. La salle polyvalente se trouvant à proximité est considérée comme accueillante. La place pourrait être un pôle culturel idéal.



2. Esplanade de la place du Béguinage.

Un escalier mène au travers du muret vers un lieu de convivialité : un banc à l'ombre. La qualité architecturale du front bâti aux travées régulières ressort (malgré la modification de la porte à gauche).

3. Eglise Saint-Georges.

Avec son chœur roman du XIIème siècle, l'église est le plus vieux témoin architectural du passé d'Erquelinnes. La tour et les nefs, construites en moellons, datent du XVIIIème siècle. Elle est reprise à l'Inventaire et mériterait un classement (pastille). Cet intéressant patrimoine peut être mis en valeur en donnant une fonction et un aspect autres que l'unique parking asphalté. Il serait intéressant de créer, entre cet espace et l'espace de la place du Béguinage, une correspondance physique, esthétique, fonctionnelle,...

Des habitants apprécient l'église Saint-Georges pour sa construction en pierre et son bon entretien. Ils souhaiteraient un aménagement esthétique et verduré de la place, de manière à mettre l'église Saint-Georges en valeur.





4. Rue Triboulette.

L'harmonie est créée par la luminosité pastel (blanc-ocre) et par le rythme régulier des travées. Le pignon à gradins donne un effet pittoresque. Le charme de l'ambiance est présent dans cet ensemble architectural sans prétention.

Toutefois, la présence de voitures sur les trottoirs et les revêtements non homogènes n'assurent pas la sécurité des piétons.

5. Passage Saint-Georges, face à l'espace vert communal.

En ville, l'intérêt des ruelles est indéniable. En particulier, le passage Saint-Georges lie deux espaces importants de la vie locale, évitant ainsi aux piétons d'emprunter la rue Notre-Dame, ni sécurisante, ni agréable à fréquenter dans son état actuel pour une personne non motorisée. La quiétude du bâti rural et du parc qui le borde améliore la qualité de ce cheminement.





6. Ferme de la Tour.

Le cadre de verdure forme une liaison paysagère entre les fermes du Château et de la Tour. Située au n° 18 rue Notre-Dame, la ferme de la Tour constitue un remarquable exemple de ferme en quadrilatère en moellons de calcaire, datant de 1758 (pignon de la grange). Elle est classée depuis 1994 comme monument et comme site (ensemble formé par les fermes du Château, de la Tour et leurs abords).

Ici, un long volume bas en moellons de calcaire du XVIIIème siècle caractérise la typologie rurale.

7. Presbytère n° 53 rue Notre-Dame.

Le presbytère présente un haut volume de deux niveaux en briques sur un soubassement en moellons bruts. La partie la plus ancienne à front de rue date du XVIIème siècle (millésime 1698 dans un cartouche en pierre). L'aile faisant retour a été ajoutée au XVIIIème siècle. L'architecture ancienne d'aspect sobre est encore empreinte d'atmosphère médiévale. Ce bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

Le soubassement se prolonge dans le mur d'enceinte du jardin jusqu'au n° 51.

Le cadre paysager constitué par l'arbre et l'église à l'arrière-plan augmente l'intérêt de l'ensemble.

Axe ancien, la rue Notre-Dame, regroupe un grand nombre de bâtiments de grand intérêt patrimonial.





8. Bâtiment de la police, n° 51 rue Notre-Dame.

Edifice remarquable, perpendiculaire à la voirie, datant de la fin du XVIIIème siècle : il est construit en moellons de calcaire brut tandis que les encadrements des fenêtres, de la porte et les angles sont en pierre taillée. L'agencement d'origine est parfaitement conservé, avec sur la façade principale, cinq travées régulières de part et d'autre d'une entrée axiale. Les versants de la toiture sont ponctués chacun par une lucarne. Cet édifice est repris à l'Inventaire et mériterait un classement (pastille).

Des habitants considèrent cette belle construction, bien restaurée au coeur du village, comme représentative du centre historique. Seule critique, ce lieu semble, pour certains, peu adapté pour abriter les services de la police



9. Trottoir et escaliers en pierre bleue face au bâtiment de la police.

Le dallage est constitué de « croûtes » obtenues lors du découpage des pierres dans les carrières proches. Les habitants pouvaient les obtenir gratuitement et on en retrouve pour différents usages dans l'entité. Il s'agit d'un intéressant patrimoine historique et social des espaces publics présents dans un contexte bâti également de grande qualité.



10. Petit bâtiment en moellons bruts de la fin XVIIIème-début XIXème siècle dans le parc communal.

Il fait partie d'un ensemble avec le n° 51 (police) repris dans l'Inventaire. Les encadrements des baies sont en pierre de taille. On observe les traces de deux fenêtres rondes (oculi) qui ont été murées. Il s'agit vraisemblablement d'un petit grenier à grains avec grande fenêtre monte-charge à l'étage. Le bâtiment et l'espace qui l'abrite sont en harmonie parfaite.

11. Cheminement dans le parc communal.

Intérêt de cet espace vert au coeur d'Erquelinnes-Centre : il offre une respiration verte entre les deux places et le long de la rue Notre-Dame très fréquentée; il constitue un chemin de promenade et une liaison piétonne protégés de la circulation.

Intérêt esthétique du lieu : les cheminements, pelouses et massifs, sont soignés et en harmonie avec les bâtiments.

Des habitants aiment ce parc, regrettant toutefois qu'il ne soit pas ouvert plus largement au public du côté du passage Saint-Georges.





12. Paysage de prairies vers la ligne de chemin de fer.

Intérêt paysager important depuis le parc communal et la rue Notre-Dame : il regroupe la ferme du Château, les vestiges des anciens jardins du château et la Sambre soulignée par l'alignement de peupliers. Il offre une prolongation naturelle du parc aménagé avec une perspective sur un patrimoine remarquable. Au centre de la photo, vestige du mur d'enceinte de la ferme.

13. Tour carrée de la ferme du Château, n°20 rue Notre-Dame.

La ferme du Château est un ensemble remarquable de la fin du XVIIème et remanié au XVIIIème siècle, jadis fortifiée (présence de meurtrières et de tours...) et entourée de douves. Le château qui a disparu en 1816 se trouvait plus au sud.

Ici, dans un beau contexte de verdure, l'une des imposantes tours quadrangulaires qui encadrent le corps d'habitation. L'architecture de type défensif est sobre mais élégante : l'emploi de pierre de taille utilisée pour renforcer les angles et les encadrements des fenêtres forme un contraste chromatique avec l'appareillage en briques.

L'édifice est classé comme monument depuis 1994 et comme site (voir photo n° 6).





14. La Grand'place vers 1900 (Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).

La carte postale ancienne atteste l'existence autrefois d'un kiosque et d'une fontaine. Celle-ci était alimentée par le ruisseau Sérus qui coulait le long de la rue de Bougnies et qui n'est plus visible aujourd'hui.



Le vaste espace de cette place est essentiellement structuré par le bâti qui remonte en partie au XVIIIème siècle. Le front visible sur la photo actuelle est encore homogène quoique discontinu. Il est formé en majeure partie d'édifices de la typologie ancienne traditionnelle présentant un gabarit bas et comportant un grand nombre de travées.

La présence d'arbres hautes-tiges ceinture judicieusement la place et lorsqu'ils seront parvenus à maturité, ils lui apporteront un cachet supplémentaire.

Cet espace bien dégagé formant une réelle place pourrait être occupé par des activités diverses. Toutefois, le revêtement en macadam continu ne le structure pas : du mobilier léger, un éclairage plus urbain, un élément central de repère seraient les bienvenus.

Des habitants considèrent cette place comme la place du village. Ils souhaiteraient plus de verdure et la mise en valeur de son cachet.



15. Maison à l'angle de la Grand'place et de la rue Notre-Dame.

Cette habitation de type traditionnel en moellons présente un volume bas ancien rehaussé en briques et probablement remanié, percé de six ouvertures régulières.



16. Enfants jouant au basket sur la Grand'place.

Bel exemple de la convivialité à préserver, voire à développer dans les espaces publics.



17. Grand'place n° 15.

Ici, les moellons sont badigeonnés selon la technique traditionnelle; ce badigeon confère une atmosphère rurale et homogénéise la façade qui a été rehaussée d'un demi-étage : la partie haute animée de fenêtres en demi-lune est en briques.

18. Vue vers l'église depuis la résidence de personnes âgées, rue du Berger.

La haute flèche octogonale de l'église domine le paysage.

Des points de vue sur des éléments de repère majeurs sont importants pour la reconnaissance et l'appropriation des lieux par la population; il faut veiller à préserver leur intégrité.





19. Rue de Bougnies.

Le mur en moellons bruts de type traditionnel donne son cachet à cette rue : il souligne l'aspect sinueux de cette voirie, trace de l'ancienne composition du noyau villageois d'Erquelinnes, établi le long du Sérus.



20. Rue de Bougnies n° 11.

Ancien logis de ferme de la fin du XVIIIème siècle, caractérisé par son volume allongé. Les encadrements en pierre des baies sont prolongés en haut et en bas par des bandeaux horizontaux également en pierre. Le jardin occupant l'avant-cour renforce la mémoire rurale. L'édifice est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



21. Rue de Bougnies-entrée d'une grange.

La ferme clôture au nord la rue de Bougnies, une des plus anciennes rues d'Erquelinnes.

Chemin sinueux, ouvertures paysagères découvrant la campagne et ses reliefs, arbres remarquables ombrageant les lieux, tout s'inscrit dans un contexte rural intéressant à côté du coeur du village.



II. Le quartier « ambiance industrielle : de la Belle Epoque aux années 30 »



22. La place de la Gare vers 1900 (Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).

La gare d'Erquennes s'inscrit dans la typologie traditionnelle des gares de l'époque industrielle; elle présente deux ailes basses de part et d'autre d'un portail central de trois travées, couronné à l'origine par un fronton triangulaire. Aux deux extrémités, des pavillons rectangulaires sont destinés aux services administratifs.



Les cartes postales anciennes permettent de se faire une idée de la prestance originelle de cet édifice, symbole du progrès et de l'ouverture sur le monde.

Les deux pavillons latéraux sont bien conservés mais la partie centrale a été modifiée dans ses parties hautes, châssis et portail d'entrée. Les vues anciennes pourraient suggérer un remodelage plus adéquat.



23. Vue arrière de la gare d'Erquelinnes.

Le chemin de fer est un symbole important marquant le début de l'expansion industrielle d'Erquelinnes à partir du milieu du XIXème siècle. Le quartier de la gare et de la frontière devient le nouveau coeur de la localité, se déplaçant vers l'ouest.



24. Entrepôt place de la Gare.

Edifice en briques de la typologie industrielle. Volume allongé marqué par une série d'arcades en plein cintre en briques sous un auvent débordant. Il présente à l'intérieur une belle charpente métallique.

La restructuration de l'espace permettrait de mieux inscrire le bâtiment dans l'ensemble urbain formé par la place de la Gare. Comme pour la place du Béguinage et l'église, des correspondances physiques et visuelles entre ce lieu et la place de la Gare recréeraient l'unité de l'ensemble.



25. Vue d'ambiance de la Sambre.



Le bassin vers 1900
*(Ancienne carte postale
Coll. Crédit communal).*

La vue ancienne montre le contexte industriel du bassin au début du XXème siècle (présence d'entrepôts, de wagons et de cheminées d'usines) et son importance sur le plan historique et économique. Aujourd'hui, le cadre est essentiellement bucolique.

La Sambre apporte « l'élément eau » à proximité immédiate du centre urbain et constitue un cadre reposant.

Améliorer le contact visuel et l'accessibilité des bords de Sambre depuis les zones bâties augmenterait le potentiel d'attractivité et de valeur ajoutée pour la ville.



26. Bateaux amarrés le long de la Sambre.

Ce site est apprécié pour son côté agréable. L'aménagement de la darse en port de plaisance confortable est considéré comme une initiative positive. Toutefois, l'eutrophisation inquiète les pêcheurs comme les promeneurs.



27. Chemin de halage vers Jeumont.

Le chemin de halage constitue un agréable sentier de promenade. Des habitants apprécient les bords de Sambre pour la promenade; il serait utile de les relier aux sentiers pour permettre de rejoindre le centre.



**28. Rue Albert Ier vers le nord-est,
à proximité de la maison communale.**

La rue Albert Ier, créée à la fin du XIXème siècle, est l'axe de liaison entre le « vieux Erquelinnes », noyau villageois d'origine médiévale, et le quartier industriel de la gare. Le bâti est homogénéisé par les corniches et la ligne de faîte continues.



29. Rue Albert Ier vers le nord-est.

Dans la partie commerçante, le rythme des travées verticales est préservé aux étages tandis que les rez-de-chaussée sont déstructurés par des vitrines. Les enseignes placées au rez ne perturbent pas trop l'ambiance.

Cette rue laisse peu d'Erquelinnois indifférents. Elle est la vitrine d'Erquelinnes et témoigne de l'essor économique du passé. De nombreux membres d'associations souhaiteraient une redynamisation telle que celle qui existe en France. Pour certains, rendre attrait, âme et chaleur, une volonté de propreté et d'embellissement fleuri de la part de la commune suffirait en grande partie à redynamiser commerçants et usagers qui, serpillière d'une main et jardinière de l'autre, relèveraient la tête.



30. Ruelle donnant sur la rue Albert 1er.

Une série de ruelles partent de la rue Albert 1er et sont sans issue. Elles offrent un potentiel par leur ambiance paisible à deux pas de l'animation de la rue commerçante mais sont occupées actuellement par des logements dégradés. Revaloriser ce bâti et créer une liaison par l'arrière sont des solutions envisagées par les autorités communales.



31. Ensemble de maisons en décrochement dans un virage de la rue Sainte-Thérèse.

Le jeu créé par les angles en pans coupés et les façades en décrochement articulent de manière originale ce tournant, en créant une animation insolite du front bâti.
Des habitants considèrent que cette rue, pour être moins dangereuse, pourrait être améliorée par la chasse au parcage sauvage et des trottoirs mieux adaptés.



32. Enfilade des bâtiments de la cour des Usines.

Sobriété de cette architecture de briques, typique des coron, dont la qualité ressort de la répétition des rythmes verticaux et des travées étroites. L'homogénéité de ce coron est très bien préservée et mise en valeur par une rénovation adéquate. Cette architecture est très humble avec, par exemple, un emploi restreint de la pierre, mais des effets soignés dans la mise en oeuvre de la brique : dessin bombé des linteaux, bandeau saillant entre les étages. Ce type d'ensemble est un excellent témoin de l'habitat rappelant le passé industriel d'Erquennes. L'habitat social et les coron commencent à jouir d'une reconnaissance nouvelle sur le plan de leur intérêt patrimonial au niveau wallon. Des classements voient le jour comme celui du coron d'Appaumée à Charleroi (Ransart), par exemple.

Des habitants considèrent souvent cet endroit comme dangereux et insécurisant. En effet, dans leur état actuel, les facteurs de l'environnement desservent ce lieu et contrastent avec la qualité de la rénovation.



33. Rue de Maubeuge, à l'est de la rue des Combattants.

Le patrimoine d'Erquelines est riche d'un grand nombre de témoins, exceptionnellement bien préservés, d'enfilades homogènes de maisons ouvrières.



La préservation de certains détails rehausse encore la qualité de l'ensemble : ici, les volets sont conservés et bien intégrés dans le plan de la façade. Trop souvent, l'adjonction de volets roulants en saillie sur la façade perturbe la vision.

Au niveau de l'aménagement urbain, des trottoirs plus larges seraient plus sécurisants pour les piétons.



34. Ensemble bâti rue des Combattants.

L'espace est structuré grâce à l'exceptionnelle préservation des fronts bâtis. La présence de l'arbre remarquable confère une ambiance tranquille et verte. La quiétude est donnée tant par le cadre verdoyant que par le bâti homogène. Constatons combien un arbre, élément unique et simple, peut mettre en valeur un carrefour, sinon banal comme tant d'autres.



35. Vue rapprochée du bâti à l'angle des rues des Combattants et de Maubeuge.

Elégante enfilade de façades en briques caractéristiques des quartiers industriels. Accentuation des rythmes verticaux et agencement soigné des linteaux bombés en pierre.



36. Institut des Arts et Métiers avant 1912.
(Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).



37. Institut des Arts et Métiers depuis la rue Léopold III.

L'Institut des Arts et Métiers (autrefois Ecole de Mécanique et d'Electricité industrielles) s'inscrit aussi dans le contexte du développement économique d'Erquelinnes au début du XXème siècle et la volonté de former une main-d'oeuvre qualifiée pour l'industrie. Fondé en 1910 par les Frères de Reims, il assurait la formation d'ingénieurs techniciens (fonderie, constructions métalliques). D'une taille impressionnante, le bâtiment possède une architecture prestigieuse et représente donc un symbole important sur le plan historico-social, et en tant que centre de rayonnement de l'enseignement (aujourd'hui, promotion sociale).

Le bâtiment est bien inséré dans le tissu urbain : il occupe une vaste parcelle au centre d'un îlot et est entouré de jardins. Il marque la transition entre le bâti de la fin du XIXème siècle (le long de la rue Albert Ier) et le quartier des années 30 (rue de Maubeuge).



38. Cour d'entrée de l'Institut des Arts et Métiers. (Photo A. de Boeck)

Ce bâtiment semble, à première vue, connu par certains habitants comme élément de leur patrimoine.

Une sensibilisation serait nécessaire pour faire émerger une prise de conscience par les habitants de la qualité architecturale et de l'importance historique de cet édifice.



39. Vue rapprochée de l'entrée. (Photo A. de Boeck)

Alternance dans le rythme des baies de tailles différentes. Les châssis et le portail en bois dessinant des courbes ou en quadrillage sont particulièrement soignés.



40. Détail de la façade.

Animation de la façade par un double rang d'arcades en plein cintre en briques plus foncées. Les grandes arcades retombant sur des pilastres rappellent l'ordonnance des nefs des églises classiques. Cette vue met en évidence le soin apporté dans la mise en oeuvre de la brique et des châssis.

L'édifice est de style éclectique, en vigueur à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle et caractérisé par des emprunts aux styles du passé (gothique, roman, Renaissance).

41. Cour d'entrée des Arts et Métiers.

Mise en évidence de l'entrée par un portail surmonté par un pignon à gradins couronné par une sculpture et précédé d'un perron en pierre. De part et d'autre de l'entrée, des colonnettes en pierre terminées par des chapiteaux à feuillages sont insérées dans les angles.

La sculpture du « petit Jésus de Prague » rappelle une anecdote du moment de la construction : les Frères de Reims avaient fait des dévotions pour que la construction se fasse sans mort d'homme et érigèrent cette statue pour célébrer l'absence d'accidents.





42. Rue Saint-Antoine.

Enfilade de constructions homogènes reflétant l'atmosphère du début du siècle. La rue Saint-Antoine longe la frontière et n'est bâtie que d'un côté.



43. Rue Léopold III.

Espace intéressant par ses plantations et ses alignements (de maisons d'un côté et le mur de l'autre). Les rangées d'arbres soulignent la perspective rectiligne et l'animent.
La rue Léopold III est bien arborée, ce qui est très bénéfique à tout le quartier, selon le monde associatif.



44. Ensemble bâti années 30-50, rue de Maubeuge.

L'expansion industrielle d'Erquennes se poursuit au début du XX^{ème} siècle, entraînant de fortes poussées démographiques et le développement de nouveaux quartiers résidentiels. La prospérité économique donne naissance à une classe bourgeoise. Les fronts bâtis de l'entre-deux-guerres sont caractérisés par la présence de maisons unifamiliales plus cossues, ressortant de la typologie des villas avec jardinets à l'avant.



45. Rue de Maubeuge n° 97.

Cette demeure est caractéristique des innovations de l'architecture des années 30; elle emprunte des éléments au style moderniste : fenêtres horizontales, étagement des corniches (créant aussi des horizontales), aspect cubique et au style Art déco : présence d'un bow-window, encadrement de la porte, ornementation à tendance géométrique.

B.Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Carrefour des rues Notre-Dame et Triboulette.

Ce lieu peut être considéré comme l'entrée effective dans le noyau bâti d'Erquelinnes mais rien ne le met en valeur aux yeux des automobilistes qui continuent à rouler vite. Des potentialités existent pourtant : la présence de deux espaces publics, l'un au caractère très intéressant (cf. photo n°1, partie A), l'autre fonctionnellement important. Etablir entre eux des connexions physiques et visuelles aurait le double avantage de valoriser mieux l'espace bordant l'église et de réaliser une entrée de qualité pour Erquelinnes. L'unique élément de « sécurisation » des piétons et de jonction entre les deux espaces est un passage placé dans la plus grande largeur de la voirie en opposition avec toutes les recommandations de sécurité piétonne.



2. Flot de voitures dans la rue Notre-Dame.

Il y a un contraste flagrant entre la bande roulante de cette artère et le côté bucolique de la place du Béguinage. De même, le contraste est important entre l'intérêt des espaces et du bâti historique regroupé sur la rue Notre-Dame, axe ancien d'Erquelinnes et la circulation non maîtrisée qu'on y côtoie.



3. Etroitesse des trottoirs rue Notre-Dame.

Les trottoirs étroits, larges de 60 cm en certains endroits, accentuent encore le sentiment d'insécurité mais surtout font naître un sentiment de moindre qualité à l'ensemble des lieux pourtant intéressants (cf les commentaires des photos 1 à 8 dans les ambiances urbaines).



4. Trottoir et escaliers en pierre bleue, face au bâtiment de la police.

Cette vue montre les dénivellations dangereuses du trottoir dont l'état laisse à désirer. Une réflexion s'impose pour assurer à la fois la conservation des anciens revêtements, tout en répondant aux normes de confort demandées par les piétons.



5. Ferme de la Tour depuis l'angle de la place communale.

Le bâtiment à caractère patrimonial (cf. photo n° 6, partie A) est peu visible et peu mis en valeur par l'environnement et l'espace qui l'entourent : trottoir étroit, voirie large et à vitesse élevée.



6. Bâtiments de la ferme du Château et arrière des bâtiments de la rue Albert 1er.

Les bâtiments contemporains ne s'intègrent pas dans le contexte patrimonial de la ferme du Château et dénaturent le paysage.



7. Passage St-Georges (liaison place-église) depuis la place communale.

Espace fonctionnellement très important pour éviter la rue Notre-Dame au caractère peu sécurisant. Un revêtement uniforme sur l'ensemble de la voirie et un éclairage d'ambiance mettraient cet espace en valeur. Une solution aux problèmes de stationnement non adéquat dans ce lieu doit être trouvée.

8. Rue Albert Ier depuis l'angle de la rue Saint-Antoine.

L'absence d'unité visuelle pourrait être retrouvée par une unification et une requalification du mobilier urbain, des enduits et des enseignes homogènes, un parking maîtrisé et au minimum accompagné de verdure.

Souvent considérée comme laide par les membres d'associations consultées, la rue Albert Ier reflète une ambiance de déclin. La circulation y est dense et dangereuse, le stationnement difficile; elle est morne entre 12 et 14 heures, lugubre, voire dangereuse après 20 heures... Et cependant trop de moyens y sont consacrés pensent certains. Quant au problème de stationnement, la capacité des aires situées rue du Port et à proximité de la gare suffirait, moyennant sensibilisation de la population et des commerçants et à condition d'un effort de propreté, d'entretien et de sécurisation par l'éclairage.





9. La place de la Gare.

L'espace public est dévalorisé par l'absence totale de structure, de limites, de points de repère, de différenciation fonctionnelle ou visuelle, le manque d'intégration de la friterie et l'aspect sombre du revêtement. De plus, il ne met pas en valeur le bâtiment de la gare qui mériterait lui aussi une revalorisation.

Des habitants considèrent que cet endroit indiscutablement utile, manquant d'entretien, donne une image de tristesse et de laisser-aller.



10. Ancien poste de douane.

Comme aux environs de la place du Béguinage, nous nous trouvons à une entrée d'Erquelinnes, qui plus est, une entrée du pays qui n'est plus matérialisée que par un poste de douane à l'abandon. Il est indispensable de requalifier l'ensemble bâti et l'espace formé par la gare et l'ancienne douane afin de redonner un vie nouvelle à ce lieu connu de part et d'autre de la frontière.

Selon certains habitants, le site de l'ancienne douane est sale, délabré et inhospitalier et propose une image bien triste d'Erquelinnes et de l'entrée en Belgique.

Au bout de la voie rapide (RN 54), au lieu-dit « La douane », les parkings, tant côté belge que français, sont de véritables poubelles et offrent une image peu engageante.



12. Ancien cinéma rue Sainte-Thérèse.

Nombreux sont ceux qui sont attachés à l'ancien cinéma malheureusement fermé et délabré. Avec son cachet architectural typique, il symbolise une mémoire collective et serait un lieu culturel idéal.

L'attachement exprimé par les Erquelinnois indique le caractère social de ce patrimoine : la disparition des cinémas urbains entraîne souvent la déception des habitants pour qui ils représentent distraction, lieu de rencontre et ouverture vers l'imaginaire.

4. Conclusions

Le coeur aggloméré de la section d'Erquelinnes offre deux visages dont les spécificités distinctes sont à préserver et valoriser.

Potentialité majeure : la présence de la Sambre qui crée la liaison entre les deux visages d'Erquelinnes. Historiquement, à l'exception du château et de ses jardins, le bâti d'Erquelinnes ne lui fait pas face. Les implantations du XIX^{ème} siècle sont elles aussi éloignées du cours d'eau, entre autres par l'interposition du chemin de fer.

Une valorisation touristique est annoncée : un port de plaisance et un plan d'eau. Il est indispensable que les aménagements prévus intègrent le respect des vues paysagères vers la ferme du Château et envisagent globalement les lieux d'accroche vers Erquelinnes et l'intégration de la population au projet.

I. Le quartier « ambiance rurale villageoise » ou Erquelinnes village

C'est la partie la plus ancienne d'Erquelinnes qui possède encore un important patrimoine bâti des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Or, cet aspect patrimonial ancien est méconnu, on ne retient d'Erquelinnes que la vision d'un centre industriel dégradé. L'Inventaire du Patrimoine monumental recense 18 bâtiments appartenant tous à cette zone (église, potale, presbytère, 5 fermes et 10 habitations XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles). La moitié de ceux-ci sont considérés comme dignes d'être classés ! C'est dire que, s'il y a déjà une certaine reconnaissance de la qualité de ce patrimoine au niveau de l'Administration, il y a un déficit au niveau du classement. Seules les fermes de la Tour et du Château ainsi que leurs abords sont classés à la fois comme monuments et comme sites.

Il serait certainement très important de valoriser l'image de ville ancienne aux yeux du public, voire des habitants eux-mêmes, afin de recréer le lien avec le passé historique d'Erquelinnes.

- ***Les éléments intéressants sont :***

- la **rue Notre-Dame** jalonnée de bâtiments-phares : le presbytère, le bâtiment abritant les services de police et la ferme du Château;
- la **place du Béguinage** ponctuée d'éléments sobres et conviviaux (le muret, le banc et l'arbre) et entourée d'un bâti de qualité;
- la **Grand'place** susceptible d'accueillir de nombreuses activités;
- la **plupart des rues résidentielles** (rues Triboulette ou de Bougnies), au caractère rural préservé : tracé courbe et découverte de vues paysagères d'intérêt;
- des **ruelles ou sentiers** tel le passage Saint Georges, jonction piétonne préservée entre les places du quartier;
- le **parc communal**, sobrement aménagé et servi par un patrimoine bâti de grande qualité;
- le potentiel paysager des **anciens jardins du château**;
- des **vues paysagères vers la Sambre** depuis la rue Notre-Dame et vers la campagne environnante.

- ***Les problématiques à améliorer sont :***

- l'usage comme axe de pénétration de la **rue Notre-Dame** dont l'aménagement très routier incite à la vitesse et non à l'appréciation du patrimoine; ses qualités intrinsèques (courbes harmonieuses et bâti de qualité) ne sont pas exploitées pour lui donner une image plus urbaine;
- **l'espace bordant l'église** réservé trop exclusivement au stationnement et sans connexion, visuelle ou physique, avec la place du Béguinage;
- l'aspect actuel défraîchi des **façades entourant la place du Béguinage** qui pourraient être facilement remises en valeur par des rénovations légères et peu coûteuses;
- la dévalorisation de la **vue paysagère vers les anciens jardins du château et vers la Sambre**, due à la mauvaise intégration de certains bâtiments situés à l'arrière de la rue Albert 1er;
- la **reconnaissance par le classement** de plusieurs bâtiments d'intérêt architectural et historique (pastilles dans l'Inventaire).

Au vu d'une première analyse des données statistiques, une constatation s'impose sur ce quartier : malgré ses qualités de proximité du centre et de zone restée aérée, la situation socio-économique n'est guère favorable : chômage élevé et revenu faible; la population, plutôt âgée, après être restée stable dans la décennie 80, connaît une diminution qui pourrait faire craindre une désaffection à terme du quartier. Le peu de confort dont semblent disposer les logements entre dans cette même problématique. **Il est important pour la commune de ne pas laisser se dégrader imperceptiblement la situation mais de cibler quelques actions, même de faible envergure, susceptibles d'attirer une population jeune, prête à investir dans la rénovation du bâti.**

II. Le quartier « ambiance industrielle » ou quartier Gare-centre

L'évolution particulière d'Erquelines a entraîné la création, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, d'un quartier totalement nouveau, construit à l'ouest du précédent : le quartier Gare-centre.

Bien qu'aucun bâtiment ne soit repris à l'Inventaire du Patrimoine, ce quartier possède de véritables richesses en matière de patrimoine de l'époque industrielle. Celles-ci se marquent tant dans des réalisations individuelles que dans l'exceptionnelle homogénéité des ensembles.

Sur place, l'oeil, même néophyte, peut repérer deux types d'habitats : les maisons mitoyennes de la fin XIX^{ème} - début XX^{ème} siècles et les villas des années 1930, marquées par l'influence du modernisme ou du style Art déco, dans les rues situées plus à l'ouest.

En matière d'espaces, les rues occupent une place prédominante. Leur attrait principal réside dans la qualité du bâti qui leur donne une image d'homogénéité remarquable.

Peu nombreux, quelques éléments verts agrémentent le quartier. Ainsi, l'arbre, implanté de manière solitaire au carrefour entre les rues des Combattants et de Maubeuge, met en valeur ce lieu.

- **Les éléments intéressants sont :**

- les **alignements en rues entières de maisons** de rangée type corons remarquablement préservées : rues des Combattants, de Maubeuge, Cour des Usines;
- l'ensemble des **bâtiments des Arts et Métiers**, dont la prestance est comparable, si pas supérieure, à l'Université du Travail de Charleroi en voie de classement;
- la **gare**, bel exemple monumental d'architecture ferroviaire de la fin du XIXème siècle, dont la déstructuration actuelle ne permet pas de percevoir la qualité;
- la **partie ouest de la rue de Maubeuge** avec ses habitations années 30;
- l'aspect unitaire d'une bonne partie des façades mitoyennes de la **rue Albert Ier**.

- **Les problématiques à améliorer sont :**

- la **place de la Gare** et ses environs directs : seule place publique du quartier, lieu de marché et de passage important, abritant un bâtiment de qualité, elle présente un espace déstructuré à l'image négative. Cette place et ses abords jusqu'à l'ancien poste de douane font partie des zones les plus déstructurées de l'entité. Or, sa position stratégique d'entrée de noyau urbain et d'espace commercial nécessite le réaménagement global des lieux. Sa complète restructuration pourrait être un signe du retour de la confiance dans l'attrait exercé par la commune. La gare elle-même mériterait une remise en valeur;
- l'absence, due à la densité du bâti, de **vues paysagères vers les Arts et Métiers** notamment, qui dominent pourtant le tissu urbain mais sont peu perceptibles;
- les **ruelles en cul-de-sac, perpendiculaires à la rue Albert Ier**, bordées de logements insalubres.

La perception très négative de la place de la Gare et de l'ancienne douane semble faire tache d'huile sur l'ensemble de la section. Or, la présence des commerces, des écoles, des principaux services administratifs et de la gare est un atout indéniable pour ce quartier. Pourtant, il a subi une importante décroissance de population sur les deux décennies 1980-1990. Il reste malgré tout le secteur le plus densément peuplé de l'entité. Les rues intérieures du quartier semblent peu subir cette perte de population : les maisons sont occupées et entretenues extérieurement. Les abords de la gare sont eux les plus touchés par le phénomène : quelques maisons abandonnées, des étages de commerces inoccupés, des commerces eux-mêmes fermés. **L'image également négative des espaces publics augmente la mauvaise perception du lieu. On est en présence d'un effet boule de neige négatif à enrayer. La restauration de la Cour des Usines marquant l'intérêt justifié de la Commune pour son patrimoine ouvrier est une première étape.**